



Préavis de grève pour l'ensemble de la police intégrée

Création : vendredi 20 janvier 2023 12:03

Le SNPS, avec les autres partenaires sociaux, a déposé un préavis de grève pour l'ensemble de la police intégrée.

Le mercredi 18 janvier 2023, le comité de négociation pour les services de police n°568 a eu lieu à BRUXELLES.

La raison de cet avis est double :

- Premièrement, la question de la consultation sociale
- deuxièmement, la non-négociation du dossier NAPAP

Pour les partenaires sociaux, il est clair que les règles de base de la concertation sociale doivent être respectées. Plus encore, pour tous les partenaires sociaux, il est clair que la NAPAP ne peut être remise en cause tant qu'un arrangement global n'est pas élaboré pour l'ensemble de la fonction publique.

Cependant, le gouvernement reste sourd à nos arguments.

Vous savez que nous essayons depuis un certain temps déjà de convaincre ce gouvernement par tous les moyens légaux possibles de l'importance de notre position pour l'ensemble de la police.

Le préavis de grève déposé débutera le 27 janvier 2023 à 23h59 pour se terminer le 5 février 2023 à 00h01.

Entre-temps, les partenaires sociaux ne participent plus au comité de négociation, ni au comité supérieur de concertation, ni aux groupes de travail connexes.

Les partenaires sociaux et en particulier le SNPS ne manqueront pas de continuer à défendre tous nos intérêts, même si c'est extrêmement difficile face à un gouvernement qui n'a apparemment de cœur pour notre police qu'en paroles.

Nous continuerons à vous tenir informés de nos actions.



NATIONAAL SYNDICAAT VAN HET POLITIE- EN VEILIGHEIDSPERSONEEL VZW
SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE ASBL

Préavis de grève pour l'ensemble de la police intégrée

Création : vendredi 20 janvier 2023 12:03

Ensemble, nous sommes plus forts